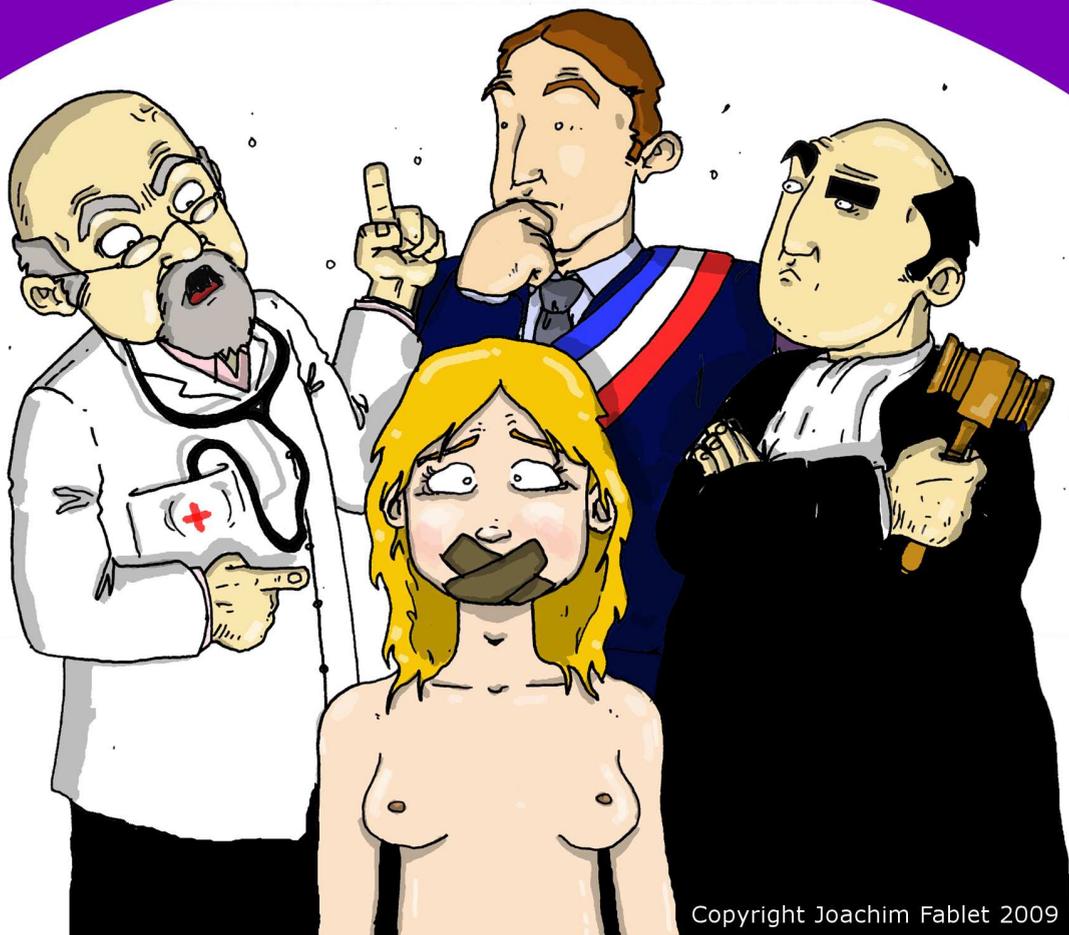


L'association *Chrysalide* présente :



La transidentité, la transphobie

Petit guide sur les discriminations
dont sont victimes les trans,
et sur les moyens de les éviter.



Copyright Joachim Fablet 2009

Présentation de Chrysalide

Chrysalide est une association militante faite par et pour des personnes transsexuelles, transgenres, intersexes, travesties, ou qui se sentent proches des questions trans. Nos buts sont la diffusion d'informations sur la transidentité, la lutte contre la transphobie, la collaboration avec des partenaires sociaux et médicaux, et la tenue de permanences mensuelles de soutien.

Plus d'infos :

le site : <http://chrysalidelyon.free.fr>

le mail : chrysalidelyon@yahoo.fr

le téléphone : 06.34.42.51.92

Permanences :

le 3ème samedi de chaque mois

à ARIS, 19 rue des Capucins, 69001 Lyon

Pas de permanence en juillet et en août.

Sommaire

1 - La notion d'identité de genre	3
2 - La transition, un parcours vers le mieux-être	5
3 - La visibilité ou les discriminations de tous les jours	6
4 - Préjugés et discriminations transphobes	7
5 - Les abus du corps médical ...	12
6 - Les discriminations administratives : la mention du sexe sur les papiers d'identité ...	16
7 - Luttes contre les discriminations ...	17
8 - Que dit la loi sur la transidentité ? ...	22
9 - Que faire en cas d'agression physique ou verbale ? ...	25
Female to male (bande dessinée) ...	27
10 - Les trans ne sont pas des victimes ...	31
Glossaire et liens ...	33
Assos trans en France ...	34
Bibliographie en français ...	35

La transidentité

ou comment la discrimination est aussi une question de genre

1 - La notion d'identité de genre

“ On ne naît pas femme, on le devient “ - Simone de Beauvoir, Le deuxième sexe

Dans un premier temps, il faut définir trois notions de "sexe" ou de "genre", ces catégories nous concernent toutes et tous en dehors de toutes considérations sur l'orientation sexuelle :

- **Le sexe dit "biologique" ou genre anatomique** : le sexe physique se définit à différents niveaux : chromosomique (caryotype), gonadique (organes reproducteurs), hormonal (oestrogène, testostérone), génital (pénis, vagin) et au niveau des caractéristiques sexuelles secondaires (seins, pilosité...).
- **Le genre ou sexe social** : c'est l'ensemble des attitudes et comportements socialement déterminés permettant d'identifier un individu comme masculin ou féminin, et par extension comme appartenant (plutôt) au groupe des hommes ou (plutôt) à celui des femmes. Il faut remarquer qu'une femme peut être masculine et un homme féminin. Les codes sociaux sont le comportement, l'habillement, le langage, etc.
- **Le genre psychologique ou identité de genre** : c'est la conviction intime qu'a une personne d'être (plutôt) un homme ou (plutôt) une femme. On l'appelle aussi identité de genre.

Selon un préjugé commun, le sexe anatomique est définitoire du genre social : être un homme ou une femme serait la conséquence d'un donné "naturel". Si on prend la peine de considérer sérieusement cette question, on se rend compte qu'il n'y a en fait aucun lien nécessaire entre le sexe "biologique" et le sexe "social". En effet, il y a autant de types de féminités qu'il y a d'individus femmes et autant de types de masculinités qu'il y a d'individus hommes.

Un autre préjugé tout aussi répandu prétend que l'identité d'un individu serait une émanation naturelle de son patrimoine génétique. Selon cette idée reçue, un bébé né de sexe masculin (c'est-à-dire "mâle") ne pourrait que grandir et s'épanouir selon les codes de la masculinité (genre social) et se définir comme un homme (identité de genre).

En fait, il n'y a aucun lien établissant une logique systématique et suffisante entre l'anatomie d'un individu, les codes sociaux par lesquels il est défini et la manière dont il s'identifie. Ainsi, un individu peut naître avec un corps féminin (c'est-à-dire femelle biologiquement), vivre avec un genre social masculin (elle est donc perçue comme "masculine") tout en s'identifiant comme femme. Suivant un autre exemple, une personne peut naître avec un corps de garçon, être perçue comme appartenant à la sphère sociale masculine tout en s'identifiant comme femme. Cette personne est dite trans - c'est à dire transgenre ou transsexuelle - et entamera dans sa vie un parcours de transition (appelé aussi "changement de sexe") afin d'intégrer la sphère sociale féminine et pour que son corps se rapproche le plus possible du phénotype (apparence) féminin, en passant ou non par la prise d'hormones et la chirurgie. Pour cela, cette femme **transsexuelle** (ou transgenre) pourra passer par le travestissement, que cela soit simplement une pratique intermédiaire dans son évolution ou bien une identité à part entière.

Étant donné que les personnes trans vivent une identité de genre (genre psychologique) qui est perçue comme opposée à leur anatomie (genre physique) et qu'elles adoptent généralement un rôle social (genre social) différent de celui auquel la société s'attend, ces personnes sont souvent victimes de discriminations.

Trans ou non, la manière de se définir est uniquement liée à la façon dont un individu ressent son identité. Ce n'est pas aux autres de lui dire qui il ou elle est. Par exemple, ça n'est pas parce qu'une femme préfère porter des pantalons qu'elle n'est pas une femme pour autant !

Il existe une grande diversité de ressentis intérieurs chez les trans, et une aussi grande richesse de vocabulaire pour désigner ces identités, chacun et chacune se retrouvant dans une ou plusieurs de ces sensibilités :

- Des personnes peuvent se définir comme totalement homme ou totalement femme ou bien se revendiquer d'une identité intermédiaire, chacune à un degré qui lui est propre et indépendamment de son sexe anatomique et de son genre social. Quelqu'un peut se définir comme un homme et préférer la danse au foot, quelqu'un d'autre peut se définir femme et aimer la moto et le bricolage.

L'identité de genre d'une personne n'est pas une conséquence directe de son anatomie : il n'y a pas d'essence féminine ou masculine contenue dans notre corps biologique qui viendrait s'exprimer dans la manière dont une personne ressent et perçoit son identité sur le plan psychique. Ainsi, une femme qui a dû subir une ablation mammaire pour raisons médicales reste tout autant une femme qu'elle l'était avant. De même, une femme trans qui n'a pas de poitrine n'en est pas moins une femme elle aussi.

De la même manière, un homme stérile n'en est pas moins un homme ; un homme trans qui n'a pas de pénis n'en est pas moins un homme lui aussi.

Il faut bien distinguer le corps, les goûts et les attitudes, et la manière dont un individu ressent son identité de genre. Pendant longtemps, on a dit aux femmes qu'elles n'étaient pas capables de faire des mathématiques, on a aussi répété aux hommes qu'ils sont

incapables de s'occuper d'enfants. Tout ceci est uniquement fondé sur des préjugés culturels, sociaux, moraux, religieux et psychologiques. Ces préjugés sur les rôles que doivent tenir les hommes et les femmes sont la base même du sexisme.

● Des personnes peuvent se définir comme transsexuel-le, transgenre, queer, intergenre, travesti-e etc. Chacune trouvant une définition qui lui convient le plus ou bien inventant une autre qui lui soit propre et qui correspond mieux à ce qu'elle ressent.

Par raccourci de langage et afin d'être le plus juste possible en essayant d'inclure un maximum de personnes concernées par cette problématique, nous employons le terme général de "**trans**". Le terme "**transgenre**" est parfois utilisé dans ce même sens, mais il nous semble trop réducteur.

Il est important de respecter l'identité de genre revendiqué par un-e trans en utilisant le genre grammatical correspondant. Il faut donc s'adresser au féminin à une personne se définissant comme femme, et au masculin à une personne se définissant comme homme. Dans le même esprit, UN trans est un homme né fille (**FtM**, Female to Male, femme vers homme), et UNE trans est une femme née garçon (**MtF**, Male to Female, homme vers femme).

Dans la pratique, il convient de laisser la personne concernée exprimer ce qu'elle ressent. Toutefois, il est envisageable de demander - avec tact - à une personne avec quel genre elle souhaite que l'on s'adresse à elle. Le tout est de lui laisser la liberté de revendiquer son genre.

2 - La transition, un parcours vers le mieux-être

“ On n'existe pas sans faire “ - Simone de Beauvoir, Pour une morale de l'ambiguïté

La transition, c'est le parcours qu'effectuent la plupart des trans pour mettre en adéquation leur genre social et leur sexe physique avec leur genre psychologique

Étant donné qu'une femme trans se définit comme une femme, il faut s'adresser à elle au féminin, de la même manière, on parle au masculin aux hommes trans, et ceci que la personne soit hormonée ou non, opérée ou non, et quelle que soit son apparence. C'est une question de respect !

Luigi, FtM, 23 ans :

La première fois que j'ai rencontré la psy qui me suivait dans le cadre de mon changement de sexe, la toute 1ere question qu'elle m'a posé était : - Quand vous êtes vous senti garçon ? - et la seule chose que j'ai pu lui répondre c'est : Moi je dirai, est ce que je me suis déjà senti fille plutôt ?

Une transition peut ou non passer par un parcours médical et/ou chirurgical. Les **hormones** permettent de féminiser ou de viriliser un corps et la chirurgie peut aussi être pratiquée si la personne en fait la demande ; il n'y a rien de systématique en la matière, malgré ce que le corps médical affirme. Certaines personnes ne veulent pas entendre parler

de chirurgie, pour d'autres cela est primordial. Le genre que revendique une personne trans n'est conditionné par aucune de ces étapes, il est en effet le simple reflet de son ressenti. Elle seule peut dire qui elle est ; **son identité n'est en aucun cas le fruit de la décision d'un psychiatre ou le résultat du bistouri du chirurgien.**

La liberté qu'ont les trans en ce sens est la même que pour toutes les autres personnes. Notre corps nous appartient, il ne revient qu'à nous d'en faire ce que bon nous semble.

Contrairement à ce que certaines personnes s'imaginent, on ne choisit pas d'être trans. Ce n'est pas pour autant un handicap, une tare ou un problème. Etre homme ou femme relève de l'identité de chacun, et personne ne le choisit. Le seul choix qui est donné aux personnes trans est celui de pouvoir vivre en accord avec ce qu'elles ressentent ou au contraire de nier leur identité et de vivre une vie qui n'est pas la leur.

Pour certain-e-s trans, leur passé est un "jardin secret", qui par définition doit le rester ; d'autres en revanche, affichent clairement qui ils ou elles sont.

Les trans exercent toutes sortes de métiers (enseignant-e-s, gendarmes, maçon-ne-s, informaticien-ne-s etc.) et beaucoup aspirent à une vie tranquille dans leur genre acquis après transition. Certains expliquent directement leur parcours trans, d'autres préfèrent le garder pour eux. Tout le monde a un passé. Tout le monde a le droit d'en parler ou non autour de lui, mais n'en a pas l'obligation. C'est la même chose pour les trans, cela relève du respect à la vie privée. Ceci non pas par envie de mentir, mais simplement pour ne pas être jugés et pour pouvoir vivre en paix comme tout le monde.

3 - La visibilité ou les discriminations de tous les jours

Être trans, c'est écrit sur son front, en permanence, à l'encre indélébile.

Il y a beaucoup de préjugés concernant les personnes trans. La plupart viennent des idées reçues qu'ont les gens sur le rôle que doivent tenir les hommes et les femmes dans la société. Nous aborderons ici ces préjugés afin de tenter de les dissiper.

Pour une personne trans, il y a toujours un "avant", et un "après" transition. Révéler que l'on est trans à sa famille, à ses amis, à ses collègues de travail... à ses proches en général n'est jamais anodin. Mieux vaut s'attendre à l'indifférence ou au rejet, voire à la violence. Entamer une transition, c'est **affirmer qui on est** et c'est forcément passer par la visibilité. Cette étape est nécessaire et peut s'avérer délicate selon son milieu familial, professionnel et social.

Ne pas reconnaître le genre de quelqu'un signifie ne pas le reconnaître socialement. Cela revient à nier jusqu'à son existence.

Affirmer son identité de genre lorsque celle-ci ne correspond pas à son sexe anatomique et parfois même à son genre social selon les **normes socioculturelles** en vigueur pose inévitablement problème. Pour autant, faire son "coming-out" n'est pas tant source de souffrance que de **libération** : il s'agit de dire au grand jour qui on est pour pouvoir le vivre pleinement. Il faut néanmoins garder à l'esprit que les amis, la famille, les collègues et tous ceux qui ont connu "l'avant" transition n'acceptent pas toujours bien cette affirmation perçue comme soudaine et brutale de l'identité de l'autre. Ces personnes peuvent alors être amenées à nier l'identité de la personne, ce qui est très violent. Cette négation s'exprime parfois par des moqueries, des insultes ou même un rejet de la part de la famille. Ce n'est heureusement pas toujours le cas, et il existe aussi des familles qui acceptent leur enfant tel qu'il est.

Loïc, FtM, 23 ans :

J'ai subi plusieurs fois des moqueries de la part des autres, mais la fois qui m'a le plus marqué c'était un été à la plage, en vacances avec ma famille. Deux hommes d'une trentaine d'années passaient devant nous, ils me regardaient bizarrement.

Quelques pas plus loin, on les entend discuter de moi à voix haute, puis l'un revient et tout haut, tout fort : - " t'es un mec ! ou t'es une meuf ? " je n'ai pas répondu, ils étaient très insistants et ne voulaient pas me laisser tranquille. Ils avaient parié 50€ pour savoir ce que j'étais. J'étais tellement mal... ça m'a gâché mes vacances.

Il est en effet important pour une personne en changement identitaire d'avoir le soutien inconditionnel de sa famille et de ses amis. Pour autant, mieux vaut entamer sa transition seul que ne pas la faire du tout.

4 - Préjugés et discriminations transphobes

Être trans, c'est expliquer sans cesse qui on est et pourquoi on en est arrivé-e là.

Tout le monde croit savoir ce qu'est un-e transsexuel-le. Les **médias** ainsi que l'imagerie populaire ont contribué à relayer nombre d'idées fausses et d'idées reçues à l'égard des trans, sans se préoccuper de ce qu'elles/ils ont à dire.

La réalité est infiniment plus riche que ce qui est généralement montré à la télévision ; il existe de **multiples manières de vivre son identité de genre**, n'en déplaisent aux clichés de sexes et de genres les plus binaires.

Demander : " t'es homo ? " à quelqu'un qui vient de parler de sa transidentité reflète l'amalgame commun entre sexualité et genre. De plus, la réponse pourrait être oui ou non, indifféremment du genre de la personne. Certains pensent encore qu'un trans FtM est forcément hétéro et qu'une trans MtF est forcément attirée par les hommes. Pourtant, **il existe parmi les trans, des hétéros, des gays/lesbiennes et des bisexuel-le-s**, ce qui contribue à distinguer sexe, sexualité et genre.

Jérôme, FtM, 25 ans :

Ce soir, petit resto tapas avec ma copine. On était bien, on parlait, et un type se pointe dans le resto avec un panier de rose à vendre. Alors il passe à côté de nous, il m'en propose et il s'approche de mon visage genre surpris, et il gueule : "mais t'es une fille ou un garçon?" et moi qui savais plus où me mettre tellement je sentais que tout le monde me regardait, alors je réponds rien et il continue "nan parce que tu portes une cravate là". Sueurs froides et tout, j'ai au moins perdu 1 kilo ce soir. Il a vu que je ne répondais pas, alors il s'est barré. C'est le genre de situation où une fois parti, le mec se souvient déjà plus de ce qu'il a dit, mais toi tu restes un peu marqué quoi...

En effet, l'attrance pour l'un ou l'autre genre n'a rien à voir avec son propre genre. De même que les sentiments amoureux qui sont eux aussi indépendants du genre, et ne peuvent être choisis.

De la même manière, encore trop de personnes pensent que la transsexualité est systématiquement associée à la prostitution, la perversion ou la frivolité. Beaucoup estiment que les trans sont des "curiosités sexuelles" exotiques.

D'un point de vue plus général, il convient de faire attention à ses propres préjugés lorsqu'on s'adresse à une personne trans. Mieux vaut demander à l'autre ce qu'on ne comprend pas plutôt que d'entretenir des idées fausses.

Quelques exemples de préjugés courants :

● **Les trans sont des malades mentaux**

“ Un trans, c'est tout simplement un malade, il faut donc qu'il aille voir un médecin. “
La transidentité ne se soigne pas. Malheureusement, à l'instar de l'homosexualité jusqu'au 17 mai 1991, **l'OMS considère que le 'transsexualisme' est une maladie mentale**, ce contre quoi luttent de nombreuses associations de défense des personnes trans. Cette classification rend très difficile la lutte pour la défense des droits des personnes trans et le combat contre les discriminations.

● **Les trans sont des homosexuels refoulés**

“ Pourquoi le transsexuel prend-il une telle décision ? Ça vient sûrement de son homosexualité qu'il refuse : par lâcheté, il change de sexe pour être hétérosexuel. “
L'idée selon laquelle les trans sont forcément des homosexuels refoulés qui changent de sexe pour avoir une vie plus facile est tout simplement aberrante lorsque l'on connaît les difficultés quotidiennes que rencontrent les trans. **Le désir pour quelqu'un de changer de genre social ne provient en aucun cas de sa sexualité.** Cela dépend uniquement de la manière dont la personne s'identifie, du genre dont elle se perçoit. D'ailleurs, de nombreuses femmes trans sont lesbiennes et de nombreux hommes trans sont gays !

● **Les trans doivent accepter leur corps**

“ Ce sont des lâches qui ne respectent pas leur vraie nature et qui ont fui un corps qui ne leur convenait pas au lieu d'essayer de l'accepter en se faisant aider par la médecine. “

Les trans essayent dans un premier temps de vivre avec leur corps, et surtout le rôle

social qu'on attend d'eux. Mais il s'agit là d'une pression intenable. Pour autant, il faut souvent des années à une personne trans pour admettre qu'elle n'a d'autre choix que de commencer une **transition**. Il ne s'agit pas d'accepter son corps mais de vivre pleinement et sereinement son identité, qu'on veuille ou non se faire opérer.

● **Les femmes trans sont des hommes : un homme qui couche avec une femme trans est homosexuel**

“ J'ai déjà rencontré des transsexuelles très féminines et très attirantes, mais si tu consommes, ça devient équivoque. “

Une femme trans s'identifie comme une femme, se ressent femme, se vit femme ; une femme trans ne se considère absolument pas comme un homme. Là, il faut bien distinguer le sexe attribué à la naissance, et le genre qui est une construction sociale et psychologique. De plus, un homme qui est attiré par une femme trans est attiré par son caractère, son apparence, la féminité qu'elle dégage, bref, il est attiré par une femme. Il est donc hétérosexuel. Ce préjugé a pour objectif de stigmatiser les hommes attirés ou amoureux des femmes trans en utilisant le levier de l'homophobie.

● **Les trans sont des imposteurs**

“ La seule décision de se faire passer pour un homme alors que l'on est une femme ne justifie pas le titre d'homme. On est d'abord ce que nos chromosomes nous donnent comme identité sexuelle mais si par confort on décide de paraître de l'autre sexe, il y a une sacrée confusion d'identité. “

L'identité de genre ne se situe pas dans la culotte (ou le slip) mais dans la tête ! Un préjugé fréquent est que chaque personne doit se résigner à accepter ce que la biologie lui a donné. Il y a de nombreuses incohérences dans cette considération, à commencer par le fait que peu de personnes connaissent leur **caryotype**. Or, nombre de personnes n'arrivant pas à avoir d'enfant découvrent en faisant des tests qu'elles ont des gènes qui ne "correspondent" pas au sexe qu'on leur a attribué et dans lequel elles se sont développées. On parle de personnes 'intersexes'. Le sexe dit biologique peut être génétique (XX, XY, mais aussi XXY, XXX, etc...), hormonal, morphologique,... Bref, on oublie trop souvent qu'il y a de nombreux facteurs biologiques déterminant le sexe d'une personne, et que ces facteurs ne sont pas forcément tous "en accord". Il ne s'agit ici que de considérations biologiques. D'un point de vue social et psychologique, encore une fois, c'est le genre qu'il faut prendre en compte. Si une personne affirme qu'elle est un homme, rien ne justifie de vouloir connaître son sexe "biologique", à part la curiosité malsaine, l'envie de lui faire du mal et le besoin de nier son identité en raison de préjugés.

Amélie, MtF, 28 ans :

À l'école, j'étais toujours le petit garçon exclu par les autres. Jusqu'au lycée, ça allait, les filles m'acceptaient encore pour jouer avec elles. Les garçons par contre étaient très violents et n'acceptaient pas que je n'aime pas jouer avec eux. Je me suis forcée à aller dans un lycée, puis à la fac. Je ne savais pas vraiment pourquoi je n'allais pas bien à l'époque. J'ai tenté de mettre un terme à ma vie sans en avoir le courage. J'ai compris que j'étais une fille vers mes 20 ans. Et j'ai entamé ma transition vers 25 ans, une fois mes études terminées. Le plus dur pour un ado, c'est de s'accepter soi-même et se faire accepter par les autres.

● Les trans sont des monstres

“ Mais c'est n'importe quoi, je comprends pas que chez certaines personnes cela leur paraissent normal, bientôt ce seront les hétéros qui ne seront plus normaux... Tiens allez j'ai envie de me faire greffer une bite sur le front ! “

Les personnes trans sont souvent perçues comme "anormales", "contre-nature". On les dévisage dans la rue, on les insulte, on les montre du doigt, on se moque d'elles, on tourne en dérision leurs transitions... Rappelons donc ce qui devrait être une évidence pour tous : les trans sont des citoyennes et des citoyens ayant les mêmes droits et les mêmes devoirs que tout le monde. Il y a dans cette peur des trans avant tout la peur de l'autre, la peur de celui qui est différent, voire "la peur de l'autre en soi" : il s'agit là d'une peur commune à la plupart des discriminations. Les gens craignent qu'en cessant de discriminer, ils soient

discriminés à leur tour, qu'en accordant des droits à certaines minorités, on risque de leur en enlever. Tout ceci est évidemment infondé, mais les mécanismes de l'oppression **sexiste** semblent avoir toujours de beaux jours devant eux.

Sofian, FtM, 23 ans :

Je suis transsexuel FTM depuis ma naissance je pense, car je ne me suis jamais vu "fille". J'ai grandi en garçon, adolescent et aujourd'hui un jeune homme. Je devais avoir dans les 14 ans quand j'ai ouvertement dit les choses à ma famille. Ils ne m'ont pas pris au sérieux mais ne m'ont pas jugé non plus. Je pense qu'ils m'ont laissé faire pour que je puisse mûrir ma décision de transitionner tout seul. À mes 19 ans, j'ai entrepris les démarches, rendez-vous psy. Tout le monde était avec moi. Sans le soutien de ma famille, j'aurais quand même pris les choses en main, mais les choses n'auraient pas été si simples. Sans eux et la femme de ma vie, je ne serais pas aussi heureux aujourd'hui.

● Les trans sont des obsédés sexuels

“ Je trouve qu'il est contre nature de changer de sexe. Quel est l'intérêt d'ailleurs ? Avoir plus de mecs ou de femmes ? “

La "transsexualité" n'est pas une forme de sexualité. C'est encore moins une perversion sexuelle. Cette idée reçue repose largement sur le préjugé homophobe que les gays et les lesbiennes n'aspirent qu'à coucher avec des hétéros dès qu'ils le peuvent. À vrai dire, plutôt que d'être des obsédés sexuels, les personnes trans sont plutôt considérées comme des **objets sexuels**, à l'instar des lesbiennes.

● Les trans sont tous des prostitués

“ On les trouve dans le bois de Vincennes, on peut même les toucher moyennant finance. “

Les trans sont présents dans tous les milieux professionnels : avocats, agriculteurs, employés de mairie, dirigeants d'entreprises, informaticiens, chimistes, professeurs, etc. Il y a également des trans qui se prostituent, au même titre que les non-trans. Cependant, les lourds préjugés et les discriminations à l'encontre des personnes trans ont longtemps rendu très difficile leur **insertion socioprofessionnelle**. De plus, en France, les démarches permettant d'obtenir des papiers d'identité conformes à l'apparence des personnes sont longues, coûteuses et soumises à des critères très lourds dont on est en droit de se demander la pertinence (comme le fait de devoir être stérilisé chirurgicalement). Ces lourdeurs administratives empêchent donc l'insertion de nombreux trans dans le monde du travail et rend tout aussi difficile l'accès au logement.

● **Les trans sont des gens malheureux**

“ Je suis contre le fait que les transsexuelles gouvernent. Il faudrait qu'ils soient un modèle et pour moi ce sont des personnes malheureuses. Je ne vois strictement aucun intérêt à faire cela. “

Disons le haut et fort : ce qui, avant tout, rend malheureux les trans, c'est la **transphobie**. Faire une transition, c'est aller au devant de nombreuses difficultés sociales pendant une longue période. Mais sa finalité est très claire : être bien dans sa peau et être en accord avec soi-même. Si les personnes trans sont malheureuses, c'est à cause des insultes, des regards méprisants, de l'incompréhension, du rejet, de la haine et de la violence. Il s'agit au contraire de personnes qui ont précisément entamé une transition car elles savent qu'au bout de toutes ces difficultés, se trouve l'immense bonheur de pouvoir être épanouies.

● **Les trans ne doivent pas avoir d'enfant (Réactions à la grossesse de Thomas Beatie, FtM enceint).**

“ C'est un comportement égoïste et irresponsable : elle a décidé de devenir un homme, c'est son choix, mais dans ce cas il faut vraiment devenir un homme et un homme ça ne peut pas être enceinte. Si vraiment elle était si mal dans sa peau de femme au point de changer de sexe, il n'est pas logique qu'elle revienne à son ancienne identité pour faire un enfant. C'est un caprice et c'est son enfant qui en paiera le prix plus tard. “

De nombreuses personnes trans ont déjà eu des **enfants**, que ce soient des enfants nés après que la transition d'une personne du couple ait commencé, ou des enfants nés plusieurs années avant. Les FtM peuvent d'ailleurs accoucher de leurs enfants et être papas. Les enfants des familles **transparentales** vont très bien, et certains disent même qu'ils sont plus heureux depuis qu'un de leur parent a changé de sexe car il sent son parent enfin épanoui.

● **Votre enfant vous apprend qu'il/elle veut changer de sexe ...**

“ J'essaierai de lui parler calmement et sagement pour qu'il change d'avis. Mais s'il insiste, je serai obligé d'être agressif et violent avec lui et je peux aller jusqu'au point de le mettre dehors et de déchirer sa page de l'état civil : ça me déshonorerait d'avoir un enfant transsexuel dans la famille. “

Souvent, le foyer familial est le premier endroit où les personnes trans font l'expérience de la haine et de la violence. Pour tout individu, le rejet de la famille est une épreuve difficile. Ce rejet est malheureusement très fréquent pour les trans, alors qu'ils ont au contraire besoin du soutien de tous leurs proches.

Émilie, MTF, 31 ans :

Quand j'ai parlé de ma transition à ma sœur, j'avais très peur de sa réaction. Ça faisait des mois que je voulais lui en parler, mais je n'osais pas. Du coup, j'étais mal, et elle voyait que je n'étais pas bien, mais je ne pouvais pas lui dire ce qui n'allait pas, ce qui ne faisait qu'augmenter son inquiétude. J'ai fini par lui dire que j'étais trans. Quand je lui ai annoncé, elle a poussé un grand soupir en disant " pffff, ce n'est que ça ? Je m'inquiétais moi, je pensais que c'était un truc grave ! ". Elle m'a tout de suite demandé quel était le prénom que je m'étais choisi et si j'avais des photos de moi en fille. Au final, ça nous a rapprochées.

● La violence au quotidien

“ La fille qui s'offre a vous est trans. Comment réagissez-vous ?

- cela m'est arrivé, je m'en suis rendu compte une fois au lit, je lui ai cassé la gueule ! “

Il n'y a aucun chiffre en France concernant les violences transphobes. Elles sont pourtant fréquentes. Ces violences peuvent se traduire par **des insultes, des discriminations, des agressions physiques, des viols ou des meurtres parfois associés à des mutilations**. À ces violences s'ajoute malheureusement trop souvent l'injustice de voir le geste des agresseurs et meurtriers excusé au moins en partie par la justice précisément parce que la victime était trans, comme s'il était compréhensible que le prévenu ait eu une réaction violente car il aurait été trompé : lorsque quelqu'un assassine une personne parce qu'elle est trans, il peut bénéficier de circonstances atténuantes dûes à la transidentité de la personne ; nous n'avons pas connaissance de procès où assassiner une personne parce qu'elle est trans constituait une circonstance aggravante s'agissant d'un **crime de haine**. Lorsque la presse parle de ces meurtres, les journalistes souillent la plupart du temps la mémoire des personnes assassinées en ne respectant pas même le genre dans lequel elles s'identifiaient, le genre pour lequel elles sont mortes.

5 - Les abus du corps médical

“ Le candidat transsexuel, tant qu’il était isolé et seul, ne pouvait que se sentir disqualifié, effracté, insulté par le psy qui, face à lui, n’avait qu’une seule idée en tête : débusquer chez son patient l’indice que sa revendication de changer de genre n’est qu’un délire, une idée folle ” - Jean-Luc Swertvaegher, les pys à l’épreuve des transsexuels

Les personnes transgenres ou transsexuelles sont fréquemment confrontées à des difficultés dans leurs rapports avec le corps médical. La plupart des médecins sont incapables de répondre à leurs problèmes de santé, d'autres refusent de les recevoir.

Par manque de connaissances, certains médecins n'accepteront pas de les traiter : des orthophonistes pensent à tort que les **oestrogènes** féminisent la voix et refuseront de suivre une MtF non hormonée ; d'autres avanceront le fait de ne pas avoir été formés aux traitements spécifiques à la transition. De plus, en raison des préjugés, il est souvent difficile pour les personnes trans d'être suivies par un gynécologue ou un andrologue. Le médecin refusera d'examiner le patient par principe, au motif que les chirurgiens qui l'ont opéré sont les seuls qui devraient s'occuper

Vincent, FtM, 27 ans

La femme de l'accueil me dit que j'ai volé la carte vitale, que l'ordonnance n'est pas pour moi malgré mes explications, mais elle accepte malgré tout. Lorsque la fille qui fait la prise de sang a capté que j'étais trans, elle m'a regardé comme une bête curieuse en disant "j'ai jamais vu ça" avec les yeux qui lui sortaient de la tête. Sur le coup, j'ai pas réagi parce qu'elle m'a pris au dépourvu et que j'avais l'aiguille dans le bras, mais si jamais quelque chose dans ce genre doit se reproduire, je pense que j'arracherais l'aiguille et que je taperais un scandale.

de lui, ou que sa présence pourrait déranger les autres patients. A cause des contraintes de la procédure de changement d'**État Civil** qui conditionne le 1 et le 2 du numéro de sécurité sociale, l'accès aux soins médicaux les plus simples peut devenir un véritable parcours du combattant. Même lorsqu'une personne souhaite consulter hors du cadre de sa transition, elle tombe souvent sur des médecins méprisants. Le commissaire européen aux droits de l'homme, **Thomas Hammarberg**, a d'ailleurs dénoncé en janvier 2009 les mauvais traitements dont sont victimes les trans dans les états européens.

À cause du numéro de **Sécurité Sociale**, les trans sont sans cesse réassigné-e-s à la pseudo naturalité de leur identité. Il est tout à fait **inacceptable qu'il soit obligatoire en France que seules les personnes ayant été stérilisées chirurgicalement puissent avoir ce droit de voir leur vie privée enfin respectée**. Avant de prescrire un traitement hormonal, de nombreux médecins exigent l'accord préalable d'un psychiatre. Certains s'évertueront à vouloir guérir leur patient qui doit accepter le corps que la nature (Dieu ?) lui a donné : n'oublions pas que les trans sont toujours considérés comme des malades mentaux par l'OMS. D'autres donneront leur accord à condition que le patient respecte des conditions arbitraires : avoir entre 25 et 40 ans, ne pas être marié-e ni avoir d'enfants mineurs, être séronégatif-ve, ne pas être prostitué-e, avoir des revenus stables et un logement fixe, être hétérosexuel-le dans le genre revendiqué, ne jamais avoir eu d'épisode dépressif, ne jamais s'être mutilé et ne pas être isolé, vouloir effectuer une chirurgie de réassignation sexuelle ... alors que rares sont les personnes qui correspondent à ces stéréotypes.

Kamel, FtM, 22 ans :

J'ai atterri aux urgences cette nuit à cause d'une brûlure de la rétine. Quand je suis arrivé, on m'a fait m'asseoir et quand l'infirmière a regardé ma carte vitale elle me dit sur un ton sec "ah parce que vous avez plusieurs identités ?!" Le docteur qui m'a reçu était une femme, elle me demande si mon prénom est bien celui de ma carte vitale, je réponds qu'officiellement, oui, et lui explique rapidement que je suis trans, mais elle ne comprend apparemment pas. Elle me demande si je prends un traitement quelconque, alors je réponds que je fais des injections de testostérone. Elle me demande pourquoi. Je lui réexplique que je suis trans, elle me demande quels sont mes chromosomes, plusieurs fois de suite, me demande pourquoi je suis un garçon si je suis XX, quel est mon génotype, mon phénotype, je ne comprends même plus ses questions! Elle m'a aussi demandé ce que j'avais fait comme opérations et quand.

Je précise qu'au moment où elle me pose les questions je viens de passer 2h dans la salle d'attente, que je ne vois rien, que j'ai une douleur terrible aux yeux et tout ce qui l'intéresse c'est de savoir si je suis XX ou XY ! Ensuite elle m'a ausculté, et je ne sais pas si c'est une femme antipathique à la base ou si c'est ma transsexualité qui l'a rendu mauvaise mais elle m'a foutu une lumière très vive devant le visage et m'a demandé d'ouvrir les yeux, en me disant que si je n'y arrivais pas ça n'était pas la peine d'être venu.

Des médecins se présentant comme des 'spécialistes' du "transsexualisme" formant des **équipes multidisciplinaires pseudo officielles** et imposant des protocoles contraignants, s'inspirent de ces critères. Ceux-ci excluent bien entendu de nombreux trans qui se retrouvent en grande détresse morale, d'autant qu'il leur est souvent tenu des propos

Extrait d'une lettre d'un psychiatre d'une équipe dite "spécialisée" en réponse à la demande d'une femme transsexuelle mariée à une femme et ayant un enfant mineur :

Deux éléments sont à considérer de manière toute particulière :

1- vous avez un enfant en bas âge, et c'est une condition d'exclusion de la procédure de réassignation. Je pense que ce critère est partagé par toutes les équipes françaises.

2- Si j'ai bien compris, votre souhait est de modifier par un traitement médical et chirurgical votre apparence physique dans le sens d'une féminisation, dans la perspective de vivre en couple avec votre fiancée, autrement dit, d'exprimer sous la forme d'une homosexualité votre attirance pour les femmes.

Il est évident que ce point à lui seul, si votre enfant était majeur, ferait poser très sérieusement la question du diagnostic de transsexualisme. Dans ces conditions, il n'est évidemment pas possible d'aller plus en avant pour le moment. Je ne peux que vous encourager dans une démarche psychothérapique.

Ce psychiatre n'acceptera pas même de recevoir la personne en rendez-vous, malgré plusieurs relances téléphoniques.

Ludovic, FtM, 23 ans :

Ayant plus de 40° de fièvre depuis plusieurs jours, avec une énorme douleur à l'entre jambe, je décide de prendre rendez-vous chez un gynéco, avec une amie. Après plusieurs refus téléphoniques de me voir en urgence, soit par manque de temps soit par refus tout net à cause de ma transsexualité, on m'indique une clinique spécialisée en gynécologie. On se rend donc aux urgences, explication du problème, l'infirmière appelle un gynéco de la clinique disant "madame, monsieur, enfin on sait pas trop". Le gynéco au bout du fil lui répond que personne ne voudra me recevoir... On est partis aux urgences de l'hôpital public à 21h, toujours avec mes 40 de fièvre et mon énorme douleur. Là, j'ai pu y voir 2 gynécologues qui ont diagnostiqué que j'avais une IST. Une clinique et plusieurs gynécologues m'ont donc refusé des soins alors que j'avais une IST.

insoutenables : (un endocrinologue) “ *Je pourrai vous prescrire des hormones maintenant. Ce serait facile. Mais vous vous êtes marié et avez un enfant. Donc assumez* “, ou bien (un psychologue à une personne disant qu'elle risque de 'faire une bêtise' si elle ne peut pas avoir d'hormones) “ *nous nous sentons responsables lorsqu'une personne à qui nous avons permis d'effectuer une transition se suicide. En revanche, quand il s'agit de quelqu'un qui n'entrait pas dans le protocole, ce n'est pas notre problème.* “

Cependant, il est actuellement possible pour les personnes trans d'effectuer une transition en ayant recours à des médecins ayant une vision respectueuse de la transidentité, c'est-à-dire en acceptant qu'un individu, quel qu'il soit, est à même de définir son identité de genre, et en abordant la transidentité non pas en partant du postulat que c'est une pathologie psychiatrique, mais en considérant qu'il s'agit d'**une identité à part entière**.

En avril 2009, après plus de 4 ans et demi de travail, la **HAS (Haute Autorité de Santé)** a enfin rendu publique ses conclusions concernant la prise en charge des trans. Les associations n'ont été reçues que lors de

deux réunions d'une demi-journée, et en dehors de ces réunions, aucun travail commun n'a été effectué avec le tissu associatif. Le rapport de la HAS reflète ce manque de dialogue, puisque le point de vue des associations n'est présenté que de manière symbolique. Les solutions présentées dans le rapport de la HAS sont extrêmement dangereuses et reflètent l'absence de volonté d'entendre le tissu associatif. Ainsi, **selon le parcours proposé par la HAS, l'obtention du traitement hormonal ne pourra être réalisé que par des médecins d'équipes agrémentées, et uniquement après diagnostic de "transsexualisme" par un psychiatre** de ces mêmes équipes. Ces exigences vont à l'encontre de l'article R4127-6 du code de santé publique qui garantit le **libre choix de son médecin**. De plus, le fait qu'il leur soit imposé de vivre plusieurs mois dans le genre revendiqué sans traitement hormonal, y compris dans leur milieu professionnel, conduira à l'exclusion sociale de nombreuses personnes.

Vanessa, MTF, 33 ans :

Je voulais faire une psychothérapie pour travailler sur le regard des gens. Quand que je sortais habillée en fille et maquillée, les gens me regardaient, se moquaient, m'insultaient. Je le vivais vraiment très mal. J'avais donc décidé d'aller voir un psy avant de commencer ma transition. Quand je suis arrivée chez lui, il avait en fait oublié le rendez-vous. J'étais évidemment très déçue, surtout après 3 mois d'attente. Il me demande pourquoi je voulais le voir. Je lui explique rapidement que je veux faire un travail pour mieux gérer le regard des gens sur mon apparence. Il regarde alors son agenda pour prendre un nouveau rendez-vous et me dit " vous êtes monsieur ? ". Je devins blême et lui répondis sèchement " madame ! ". Je m'étais mise sur mon 31 pour le rendez-vous. Il s'excuse, gêné, puis me regarde longuement, l'air intrigué. Je lui précise " je suis transsexuelle ". Il fût alors soulagé : " ah ! Parce que quand je vous vois... ". Il me regarda alors longuement de haut en bas puis continua sa phrase " je vois un homme ! ". J'étais démolie. Il nota alors le rendez-vous puis me dit au revoir. Après être sortie, je m'assis sur ses escaliers, pleurai longuement, puis dû retourner chez moi en affrontant de nouveau le regard des gens.



Copyright Joachim Fablet 2009

Le rapport de la HAS n'est que consultatif. À l'heure où ce guide est imprimé, le ministère de la santé n'a pas encore rendu ses conclusions. Espérons qu'il ne suivra pas les recommandations de la HAS, faute de quoi on peut craindre que de nombreuses personnes n'aient d'autres choix que de recourir à l'automédication ou au suicide...

6 - Les discriminations administratives : la mention du sexe sur les papiers d'identité

Christophe, FtM, 21 ans :

Ce matin, je suis allé à ma banque pour demander un renseignement. Le conseiller me prend dans le bureau, je lui tends ma carte de retrait puis lui pose ma question. Il me regarde de travers, comme si j'avais éventré une petite mémé après avoir roulé deux ou trois fois sur un enfant qui traversait puis me dit en se levant : " je suis désolé monsieur vous n'allez pas pouvoir repartir avec... ".

Moi : " bah...pourquoi ? ". Je ne me rappelais pas qu'il y avait " Mlle " sur la carte. Lui : " n'insistez pas monsieur ! "

Puis, après avoir compris, j'ai sorti mon permis et lui ai présenté pour "prouver" que c'était bien ma carte, et que je n'avais pas agressé une mémé.

Être trans, c'est être sans papiers dans son propre pays.

Les personnes trans passent par une période, plus ou moins longue, durant laquelle l'état civil (c'est-à-dire le sexe, le titre et le prénom mentionné) ne correspond pas à leur apparence ni à leur rôle social. Cela pose bien évidemment de nombreux problèmes.

La majorité des gens prend pour acquis que leur carte d'identité, leur passeport ou leur carte de sécurité sociale les identifient. Pour les trans, ces documents posent problèmes puisqu'ils indiquent **une identité qui ne correspond plus à leur apparence**. Dès lors, ils ne permettent pas de les intégrer socialement. Ainsi, lorsque nos papiers ne correspondent pas, il devient difficile de payer par chèque, retirer un colis à la poste, passer une frontière ou aller chez son médecin, sans attirer l'attention, ou même être accusés d'utiliser les papiers d'autrui. Une situation aussi anodine que de devoir présenter une carte d'abonnement de bus lors d'un contrôle peut rapidement devenir très gênante.

L'uniforme imposé dans certains lycées professionnels, ou dans certaines formations (personnel d'hôtellerie, personnel navigant...) est également source de problèmes. En effet, certaines admi-



Copyright Joachim Fablet 2009

Éric, FtM, 28 ans :

J'avais une vieille photo sur ma carte orange, le contrôleur ne voulait pas croire que c'était moi. Il m'a fait chier pendant 30 ans et j'ai failli avoir une amende. Il m'a finalement regardé comme une merde quand il a enfin voulu comprendre et a lâché un "ah ouais quand même" bien condescendant ...

Paul, FtM, 24 ans :

Ma scolarité jusqu'à la fac a été très bonne dans les résultats mais catastrophique sur le plan de l'épanouissement personne. À la fac, j'ai demandé aux deux directeurs de mémoire d'être inscrit sous un prénom masculin. Ne pouvant me résoudre à passer mon mémoire devant un jury qui m'appellerait par un prénom féminin, j'ai quitté la fac et suis maintenant au chômage, vis chez ma mère qui est au courant pour ma transition et me soutient. Pour la recherche d'emploi, je n'ai même pas réussi à décrocher un quelconque entretien d'embauche.

nistrations refusant de reconnaître les trans dans le genre qu'ils revendiquent et préfèrent souvent les exclure. Si les administrations prenaient en compte le souhait des trans d'être identifié-e-s sous l'identité qu'ils-elles revendiquent, comme c'est déjà le cas dans certains lycées, cela permettrait aux jeunes de poursuivre leurs études sereinement.

D'après une étude du *CRIPS*, 21% des personnes trans ont arrêté leurs études pour des raisons liées à leur transidentité.

Sur le lieu de travail, les discriminations sont fréquentes : discrimination à l'embauche, remarques humiliantes, harcèlement moral, isolement, licenciement ...

Pour changer légalement d'identité, les personnes trans doivent passer devant un **tribunal**. Les démarches sont longues - durant souvent plusieurs années - et coûteuses. De plus, il y a des conditions strictes. Les personnes doivent ainsi apporter la preuve que leur identité actuelle leur pose problème au quotidien. Elles doivent également apporter des témoignages de leur entourage. Il leur est demandé de divorcer préalablement à la demande. On exige même d'elles qu'elles aient été stérilisées par un chirurgien, ce qui est absolument insupportable dans un pays signataire de la charte des droits de l'homme.

7 - Luttons contre les discriminations

" Qu'est-ce que le bonheur sinon le simple accord entre un être et l'existence qu'il mène ? " - Albert Camus, Noces

Être trans n'est ni un caprice ni un jeu ; si pour certain-e-s la transition n'est qu'un état temporaire (jusqu'à ce qu'ils/elles deviennent qui ils/elles sont vraiment), elle est toujours quelque chose de profondément bouleversant. **On ne fait pas le choix "conscient" d'être trans, on choisit par contre de s'écouter - au lieu d'écouter ce que les autres attendent de nous - et d'accepter qui on est au fond.** Chaque personne essaye, dans la mesure de ses moyens, de vivre une vie épanouissante. Le chemin qui mène à l'accomplissement

Michaël, FtM, 17 ans :

Je suis un jeune de 17 ans en pré-transition (donc sans hormones et autre, ce qui n'arrange pas ma situation).

Au début de l'année, je suis allé voir ma formatrice et ensuite la Directrice de l'établissement pour leur expliquer mon cas, nous avons eu quelques idées comme de me mettre dans une chambre à part de l'internat des filles, je leur ai demandé de m'inscrire tout simplement sous mon prénom masculin sur la liste d'appel, ou juste de m'appeler par mon prénom en classe, même réponse que pour la chambre : en parler à mes parents.

Le jour de la réunion parents/formateurs, ils ont tout refusé ! Ils ont insisté sur mon prénom civil et les "elle" lors de cette réunion, je me suis sentis comme humilié. Ce sont des personnes qui ne connaissent en rien de la transsexualité, j'aimerais que par la suite, dans les écoles, les gens se renseignent un minimum sur ce sujet.

Une étude de *HES* (Homosexualité et Socialisme) et *Le Mag* (Mouvement d’Affirmation des jeunes Gais lesbiennes, bi et trans) publiée en avril 2009 indique que 67% des jeunes transsexuels ont déjà pensé au suicide du fait de leur transidentité, et 34% ont même effectué au moins une tentative.

Rien dans la loi n'oblige les établissements à respecter la manière dont un élève se perçoit. Cependant, le faire est une mesure simple qui permettra à l'élève de poursuivre ses études en toute sérénité. Les bulletins de note et les diplômes sont des documents officiels et nécessitent de faire figurer l'état civil de l'élève. Les listes d'appels permettent en

revanche sans aucun problème de faire

de soi est long, souvent douloureux, mais le bonheur qui résulte d'une vie vécue pleinement mérite amplement la douleur éphémère des obstacles surmontés.

Il n'y a pas de "recette" toute faite pour ne pas discriminer quelqu'un. Une écoute à la différence, une acceptation de l'autre quel qu'il soit et une ouverture d'esprit sans jugement et préjugés sont sans doute nécessaires pour éviter toute discrimination.

Écoles, collèges, lycées : respectons l'identité de genre des individus

Il est tout à fait primordial pour un jeune trans d'être reconnu et respecté dans l'identité qu'il revendique. Ne pas le faire conduit trop souvent à des situations d'exclusion, de discrimination, de violence physique et psychique. Ainsi, d'après une étude menée en 2007 par le *CRIPS* (Centre Régional d'Information et de Prévention du Sida), 21% des personnes transsexuelles ont arrêté leurs études à cause de rejet lié à leur transidentité.

Julie, MtF, 18 ans :

Je suis allée voir la directrice de mon lycée pro pour dire que je voulais m'inscrire sous mon prénom féminin, que j'étais trans et tout. Elle était très gentille, m'a écoutée jusqu'au bout, et m'a dit qu'il n'y aurait pas de problème et qu'elle préviendrait les profs. J'ai pu faire toute mon année sans aucun problème : les élèves n'étaient pas au courant et pensaient que j'étais une fille comme les autres, et les profs ont été mis au courant par la directrice et m'appelaient tous 'Julie' et me parlaient au féminin. Après, on m'a dit qu'il y avait des lycées où des profs ou les directeurs n'acceptaient pas, je ne comprends pas pourquoi. Moi, je n'aurais pas pu tenir si on m'avait parlé au masculin ou si les élèves avaient été mis au courant de la situation.

Quentin, FtM, 29 ans :

Quand j'étais petit, je vivais en garçon, j'avais une apparence masculine et bon, puisque les cours de récré sont souvent séparées en deux, je jouais plutôt avec les garçons et à des jeux considérés comme des jeux de garçons (bagarre, billes, foot, etc.).

À chaque rentrée des classes il fallait que j'explique à mon instituteur ou à mon institutrice que oui, j'étais bien une petite fille avec un prénom féminin malgré mon apparence masculine. Leur première réaction étant quasi systématiquement de me prendre pour un petit garçon que ses parents auraient affublé d'un prénom féminin. Ca me valait souvent des moqueries de la part de mes camarades de classe puisque auprès d'eux je ne démentais jamais le fait d'être un petit garçon, auprès des profs c'était une autre affaire puisqu'ils pouvaient se renseigner sur mon véritable état civil et puis je n'osais pas leur "mentir". Je me retrouvais donc dans une situation bancale avec tout le monde dès le début de l'année scolaire et je ressentais tout ça comme assez humiliant.

Il est arrivé que des parents d'élèves interdisent à leur enfant de jouer avec moi sous prétexte que j'avais "mauvais genre". Maintenant ça me fait sourire mais à l'époque je me rappelle en avoir été profondément blessé.

J'avais également le problème récurrent de ne pas savoir où aller aux toilettes. Les petites filles me viraient des toilettes filles parce que j'avais l'apparence d'un garçon et qu'au fond personne ne savait ce que j'étais vraiment. Les garçons me viraient des toilettes des garçons puisque j'avais un prénom de fille et que les insists me présentaient comme une petite fille et s'adressaient à moi au féminin. Au final, je me débrouillais pour ne jamais avoir à aller aux toilettes à l'école, ce qui n'était pas vraiment très pratique.

Je me rappelle aussi qu'un jour notre instit nous a fait faire un exercice de dessin qui consistait à se dessiner soi-même à 20 ans. Moi j'avais dessiné une fille aux cheveux longs, parce que je pensais que c'était fatalement mon destin et que c'était ce qu'on attendait de moi. Tout le monde avait été extrêmement surpris par mon dessin et moi j'avais été extrêmement surpris que tout le monde soit surpris. Je me rappelle m'être senti encore plus perdu puisque quand j'étais moi-même je voyais bien que ça mettait mal à l'aise les gens, mais quand j'essayais de me conformer à ce que je pensais qu'ils attendaient de moi, ils semblaient à nouveau déroutés.

J'avais néanmoins des tas de camarades de classe et j'étais bien intégré et parfaitement heureux si on met à part le fait que j'ai toujours eu l'impression que j'étais un genre d'énigme que personne ne savait résoudre. Alors au mieux tout le monde faisait comme si de rien n'était, au pire comme si j'étais dangereux ou contagieux.

Moi rétrospectivement j'aurais bien aimé qu'on me permette de vivre en garçon complètement (puisque tel était mon souhait) plutôt que me laisser dans cet entre-deux inconfortable pour moi et pour les autres. Et puis j'aurais aimé que les adultes envisagent la possibilité que je sois trans, que ce ne soit pas tabou, ni honteux et que tout le monde se rende compte qu'on pouvait vivre en harmonie avec cet état de fait sans en faire un problème voire même, soyons fous, en considérant qu'une identité différente est aussi une richesse.

figurer le prénom demandé par l'élève. Il suffit alors d'accompagner le document par une note interne expliquant la situation. Il conviendra d'informer les professeurs et le personnel encadrant afin que ceux-ci s'adressent de manière systématique à l'élève avec le prénom et le genre voulu. Plusieurs établissements ont déjà pris ces simples mesures, qui évitent ainsi beaucoup de vexation et de souffrance inutiles. Ajoutons qu'elle a été validée par le service juridique du SNES (syndicat des enseignements du second degré).

Stéphane, FtM, 29 ans :

Au collège, j'essayais le plus possible de me comporter en fille. J'avais une apparence très féminine et je ne laissais rien paraître. Ceci dit, certains aspects du comportement qu'on attend d'une fille m'étaient tout de même impossible à assumer.

Le pire je crois que c'était les cours de sport et la séparation activités de filles / activités de garçons. D'un côté la gymnastique (AGRS) et de l'autre les sports collectifs (foot, basket). Me retrouver à faire des pirouettes gracieuses sur une poutre ou un tapis de sol en juste au corps moulant devant tout le monde était carrément un enfer et j'ai préféré simuler un problème de santé et me faire dispenser de sport jusqu'au BAC. Cela a été très mal perçu de la part du corps enseignant et j'ai été considéré comme une "flemmarde" pendant des années sans que jamais personne n'essaie de comprendre ce qui pouvait bien se passer pour moi.

D'autre part, à l'adolescence, je n'avais pas réellement une conscience précise de la nature de mon "problème" mais j'aurais vraiment aimé pouvoir trouver une écoute et un peu d'aide extérieure à mon milieu familial dans mon établissement scolaire. Je ne savais pas ce qui m'arrivait mais je ne me sentais à ma place nulle part et totalement inadapté. Je me suis complètement refermé sur moi-même quasiment du jour au lendemain, je n'avais plus d'amis et je ne parlais à personne. Durant toute mon enfance, je m'étais comporté/habillé en garçon et d'un coup je croyais qu'il fallait que je fasse une sorte de transition vers un aspect et un rôle plus féminin en raison de la féminisation de mon corps. Cela a été vraiment une période de ma vie affreusement difficile et où j'étais très seul.

J'aurais vraiment aimé être informé et juste savoir que tout ça n'était pas inéluctable, que l'on pouvait agir et qu'on n'est pas enfermé dans un rôle, une identité et un corps dans lesquels on ne se reconnaît pas toute sa vie.

Je n'aurais pas spécialement voulu entamer si jeune une transition physique, mais juste l'idée que 'oui c'est possible plus tard si on le souhaite' m'aurait considérablement aidé à cette période de ma vie où tout semblait si confus et insurmontable.

Si quelqu'un de votre entourage vous révèle sa transidentité, il y a des choses à dire, et d'autres à éviter.

Ce qu'il faut faire :

- **Lui demander** si il/elle veut qu'on l'appelle par un nouveau prénom, et si il/elle préfère qu'on utilise le masculin/féminin pour s'adresser à lui/elle, et faire l'effort de respecter cette manière de lui adresser la parole,
 - **Lui faire comprendre** que son bien-être compte à nos yeux, et qu'on sera toujours là pour l'épauler,
 - **Dialoguer !** Ne pas hésiter à parler de ce sujet avec la personne. Si certaines questions la gênent, elle vous le dira. Mais il est important de montrer que vous vous intéressez à ce qu'elle vit et que vous avez envie de la comprendre et de l'aider. Exprimez-lui vos peurs, votre amour, vos encouragements, et parlez-en ensemble,
 - **Lui proposer** son aide, ses conseils, son écoute,
- 20 ● **L'aider** à parler de sa transidentité à votre/son entourage, soit en en parlant

vous-même à la famille, soit en l'accompagnant. Bien sûr en respectant chaque fois ce que la personne préfère.

Ce qu'il ne faut pas faire :

- “ Ne t'inquiète pas, à mes yeux tu seras toujours mon frère/ma sœur “ (c'est justement de cela qu'il s'agit, ce n'est plus votre frère, mais votre sœur, ou inversement),
- Relever le moindre de ses gestes en lui faisant comprendre que cela est trop masculin/féminin,
- Lui dire qu'il s'agit d'un passage, d'un caprice ou de quelque chose provenant d'un traumatisme, et lui suggérer d'aller voir un psychiatre pour se guérir,
- L'isoler de ses amis en prétextant vouloir la préserver,
- S'opposer à ce que votre proche parle de sa transidentité, voire même rencontre simplement certains membres de votre famille, sous prétexte que vous pensez que certaines personnes pourraient être choquées. D'une part vous ne pouvez jamais prévoir la réaction de votre entourage, qui s'avère souvent beaucoup plus ouvert que vous ne l'imaginez, d'autre part il s'agit là d'un comportement de mise à l'écart et d'exclusion très violent,

Caroline, MtF, 24 ans

La vendeuse du magasin me demande une pièce d'identité car je règle par chèque, je lui réponds que c'est un chèque de mon frère. Mais elle me dit qu'il faut que la personne se déplace. Du coup, je me rapproche d'elle pour lui expliquer discrètement que je suis trans' et que j'ai menti pour l'histoire de la sœur parce que j'étais gênée. Elle a été super compréhensive. Comme elle était un peu perdue, elle a demandé de l'aide à sa collègue et il n'y a pas eu de problème. Elles demandent à voir ma carte d'identité. Elle s'est excusée à plusieurs reprises en disant que c'était la procédure mais qu'elle était désolée. Elle a été vraiment très respectueuse et souriante. En plus j'ai remarqué qu'en montrant ma carte à l'autre vendeuse, elle la cachait le plus possible pour éviter que d'autres personnes ne la voient. Bref, même si c'est un moment super gênant, au moins tomber sur ce genre de personne ça remonte le moral !

- Continuer de l'appeler par son ancien prénom,
- Lui dire qu'il/elle ne sera jamais un homme/une femme.

**Si vous pensez qu'un de vos amis est 'trans',
ou bien qu'il n'a pas une identité de genre telle qu'attendue conventionnellement.**

Ce qu'il faut faire :

- **Etre à l'écoute** si cette personne venait à se confier à vous,
- **Parler** de manière positive d'une émission ou d'un film que vous avez vu récemment sur la transidentité,
- **Montrer** que vous êtes ouvert d'esprit et que vous ne seriez nullement gêné si un de vos proches vous annonçait qu'il était trans,

Valérie, MTF, 38 ans :

Quand j'ai voulu changer de prénom, mon avocat m'a dit que ça ne passerait pas. J'étais étonnée, car je m'étais beaucoup renseignée et je savais que la loi le permettait, et que la jurisprudence reconnaissait ce droit pour les personnes trans. Il y a même eu une circulaire du garde des sceaux à ce sujet. Mon avocat me dit alors que cette juge s'opposait systématiquement aux demandes de transsexuels. Elle savait très bien qu'ils avaient ensuite gain de cause en appel, mais ne voulait pas accepter de son côté.

● **Avoir une brochure** sur la transidentité qui traîne "négligemment". Pour en télécharger une : <http://chrysalidelyon.free.fr/>

Ce qu'il ne faut pas faire :

● **Demander** directement sur un ton accusateur si la personne ne serait pas trans.

C'est en effet le meilleur moyen pour qu'elle ait peur d'en parler à l'avenir,

● **Harceler** de questions afin de découvrir ce que cette personne essaye peut être de cacher,

● **Proposer** des activités entraînant une séparation des sexes, comme la natation par

exemple,

● **Parler de ses doutes** à d'autres personnes.

8 - Que dit la loi sur la transidentité ?

Rappelons tout d'abord qu'il n'est **pas illégal pour un individu de s'habiller avec les vêtements supposés correspondre à ceux du sexe opposé**. Plus précisément, la loi du 16 brumaire an IX (7 novembre 1800) indique que " Toute femme trouvée travestie [...], sera arrêtée et conduite à la préfecture de police ". Il y avait en effet une forte répression au XIXème siècle envers les femmes qui se travestissaient en homme. Cet article de loi, bien que jamais abrogé, n'est bien évidemment pas appliqué. La répression s'est portée au XXème siècle sur les hommes qui se travestissaient en femme, en particulier au milieu du siècle, où le préfet de Paris chercha par tous les moyens à réprimer ces comportements alors assimilés à de l'homosexualité, laquelle était considérée comme "fléau social" au même titre que la tuberculose. **Les différentes lois et les décrets de ce dernier siècle relatifs à l'interdiction du travestissement MtF ont tous été abrogés**. La rumeur indiquant qu'il serait interdit de se déguiser en dehors de Mardi-gras est fautive. Elle provient d'un décret pris en 1907 par le préfet de Paris, décret également abrogé depuis. En France, contrairement à de nombreux autres pays dans le monde où le travestissement, qu'il soit MtF ou FtM est passible de prison, voire de condamnation à mort, les personnes transgenres n'encourent donc aucun risque pénal. Si cependant des agents de la force publique vous déclarent que vous êtes dans l'illégalité, n'hésitez pas à contacter une association.

<http://clio.revues.org/index258.html> , <http://www.2000.gaypride.fr/fleau/fleauh.html>

Avertissement : Cette partie n'a pas pu être validée par des juristes. La réflexion qui est menée sur les possibilités de faire reconnaître une discrimination ayant eu lieu

contre une personne trans par différents biais n'a donc pas d'autres prétentions que de lancer des pistes de réflexions. Les différents juristes que nous avons contactés n'ont pu apporter des réponses fermes, devant le peu d'informations et de jurisprudences disponibles.

Concernant les discriminations exercées à l'encontre des personnes trans, la situation est très compliquée. En effet, **la transphobie n'est pas reconnue par le droit français**, contrairement à d'autres pays. On citera en particulier l'Afrique du Sud qui dénonce les discriminations liées à l'identité de genre dans sa constitution depuis 1996. Pour autant, il y a tout de même des manières de se défendre juridiquement. Aux yeux de la loi, une discrimination est une inégalité de traitement fondée sur un critère prohibé par la loi, dans un domaine visé par la **loi du 15 mai 2008**. Ainsi, des insultes ne sont pas considérées légalement comme de la discrimination, mais relèvent d'un recours pour injures.

Les 18 critères sont : l'âge, le sexe, l'origine, la situation de famille, l'orientation sexuelle, les mœurs, les caractéristiques génétiques, l'appartenance vraie ou supposée à une ethnie, une nation, une race, l'apparence physique, le handicap, l'état de santé, l'état de grossesse, le patronyme, les opinions politiques, les convictions religieuses, les activités syndicales.

José, FtM, 23 ans :

Quand je suis entré dans la vie active, ma transsexualité posait un énorme problème. Je postulais à des postes où j'étais largement qualifié mais je me suis vu fermé des portes à cause de ce que je suis. Avant d'être hormoné, j'étais physiquement déjà très masculin. Sur le CV, on mentionne la civilité, quand on m'appelait pour un rdv suite à ma candidature, ça allait aussi, mais quand je me présentais à l'entretien en costard... On ne me rappelait jamais; Jusqu'au jour où je suis tombé sur un employeur qui ne regardait que mes compétences. Aujourd'hui grâce à lui, je suis épanoui dans le travail, et je peux poursuivre ma transition (sachant qu'il m'a recruté en connaissance de cause, les rdv liés à la transition, absences pour les opérations).

Céline, MTF, 30 ans :

Je prenais des hormones féminisantes depuis 6 mois quand j'ai informé mon employeur. J'avais très peur qu'il soit opposé à ma transition et me licencie, ou bien me mette dans un placard. J'avais surtout très peur qu'il y ait des attitudes méprisantes de la part de mes collègues. En fait, tout s'est très bien passé : quand je lui parlé de mon changement d'identité, mon patron craignait en fait que je veuille aussi changer de travail, ce qui n'était pas le cas. Au final, il a donc été rassuré que je veuille rester. Tout s'est très bien passé avec tous mes collègues, ainsi qu'avec l'intégralité de mes clients.

L'identité de genre est absente de la liste. Pour autant, en fonction des circonstances, il est possible d'utiliser certains des critères reconnus. En particulier, par délibérations n° 2008-28 et 2008-29 du 18 février 2008, **le Collège de la haute autorité de la HALDE (Haute Autorité de Lutte contre les Discriminations et pour l'Égalité) a retenu que toute discrimination fondée sur le transsexualisme d'une personne équivaut à une discrimination fondée sur le sexe**. Depuis, la HALDE a rendu à plusieurs reprises des avis reconnaissant des discriminations subies par des personnes trans. Cependant, il est faux de résumer la transphobie à du sexisme. En particulier,

le fait pour une personne trans de ne pas pouvoir accéder à certains services car le prénom qu'elle utilise au quotidien ne correspond pas à celui qui est inscrit sur sa carte d'identité n'est pas sexiste.

Rappelons de plus que la loi du 15 mai 2008 pose elle-même les limites de ce qui peut être considéré comme une discrimination liée au sexe dans l'article 2 : “ ce principe ne fait pas obstacle à ce que soient faites des différences selon le sexe lorsque la fourniture de biens et services exclusivement ou essentiellement destinés aux personnes de sexe masculin ou de sexe féminin est justifiée par un but légitime et que les moyens de parvenir à ce but sont nécessaires et appropriés “. Ainsi, il peut ne pas être considéré comme une discrimination le cas d'une femme transsexuelle ayant un état-civil masculin qui se verrait refuser l'accès à un club de sport exclusivement réservé aux femmes. Ajoutons que l'article L1133 du code du travail indique qu'il n'y a pas discrimination, qu'elle qu'en soit l'origine, “ lorsqu'elles répondent à une exigence professionnelle essentielle et déterminante et pour autant que l'objectif soit légitime et l'exigence proportionnée “. L'interprétation de ce critère est laissée à l'appréciation du juge. Cet article permet en particulier à un employeur d'imposer des tenues différentes en fonction du sexe des employés, et il est là aussi probable que la discrimination en raison du sexe ne pourrait être retenue pour défendre une femme trans ayant un état civil masculin qui aurait été pénalisée parce qu'elle aurait refusé de porter l'uniforme réglementaire correspondant à son état-civil.

Cependant, revenons sur les 18 critères de discrimination reconnus par la loi française. Plusieurs d'entre eux sont susceptibles d'être utilisés pour dénoncer une discrimination exercée à l'encontre d'une personne transsexuelle :

- **Sexe** : Nous avons vu plus haut que la *HALDE* retenait ce critère pour défendre les personnes trans.
- **Situation de famille** : Certains médecins refusent la prescription de traitement hormonal lorsque la personne est mariée ou a des enfants mineurs. Un refus de prise en charge pour ce motif pourrait être considéré comme discriminatoire.
- **Orientation sexuelle** : L'utilisation de ce critère pourra être envisagée dans certains cas, mais pourra être difficile à manipuler : si l'identité de genre d'une personne n'est pas reconnue, alors son orientation sexuelle ne l'est généralement pas non plus. Nombre de personnes, y compris juges, procureurs et avocats considéreront ainsi qu'une femme transsexuelle sans vaginoplastie vivant avec une autre femme n'est pas lesbienne, mais est un homme hétérosexuel.
- **Mœurs** : La transidentité peut être considérée comme relevant des mœurs. (cass. Soc. 26 avril 2007 n°05-42 352 F-D).
- **Caractéristiques génétiques** : Ce critère ne nous semble pas utilisable, car il faudra alors amener la preuve que l'auteur de la discrimination connaît le génotype de la personne discriminée, ce qui n'est vrai que dans des cas exceptionnels.

24 ● **Apparence physique** : Tout à fait applicable pour une personne trans, puisque

c'est souvent précisément à cause de l'image renvoyée que les trans sont discriminés, par exemple quand on leur dit que leur apparence n'est plus compatible avec le fait d'aller en clientèle.

● **État de santé** : Possible à utiliser dès lors que la discrimination a un lien avec le traitement hormonal ou une éventuelle opération chirurgicale. Nous déconseillons en revanche d'utiliser ce critère dans le cadre de l'assimilation du "transsexualisme" à une maladie mentale.

Enfin, ajoutons que même si une discrimination n'est pas reconnue dans ces 18 critères, toute inégalité de traitement est condamnable.

Dans ces délibérations, la HALDE a reconnu l'existence d'une discrimination :

● Délibération relative à des décisions d'inaptitude en raison d'une conversion d'identité sexuelle n° 2008-28 du 18/02/2008, http://halde.fr/spip.php?page=article&id_article=12219

● Délibération relative à des décisions d'inaptitude en raison d'une conversion d'identité sexuelle n° 2008-29 du 18/02/2008, <http://trans-discrimination.blogspot.com/2008/02/la-halde-confirme-que-mon-licenciement.html>

● Délibération relative à l'inadéquation entre l'apparence physique d'une personne transsexuelle et son numéro de sécurité sociale n° 2008-190 du 15/09/2008, http://halde.fr/spip.php?page=article&id_article=12577

Condamnation de la France par la Cour Européenne des Droits de l'Homme pour avoir refusé à une personne transsexuelle opérée le droit de changer d'état-civil, le 25/03/1992 : <http://cmiskp.echr.coe.int/tkp197/view.asp?action=html&documentId=700202&portal=hbkm&source=externalbydocnumber&table=F69A27FD8FB86142BF01C1166DEA398649>

🔔 - Que faire en cas d'agression physique ou verbale ?

Une plaquette spécifique est disponible auprès des associations LGBT de Lyon et de Strasbourg. Vous pouvez la consulter à cette adresse :

<http://chrysalidelyon.free.fr/fichiers/plaquette-agressions.pdf>

● Demander aux éventuels **témoins** leurs coordonnées pour les contacter ultérieurement en vue d'obtenir leur témoignage.

● Se rendre aux **urgences** pour se faire examiner et établir éventuellement un certificat médical mentionnant les jours d'ITT (Interruption Temporaire de Travail).

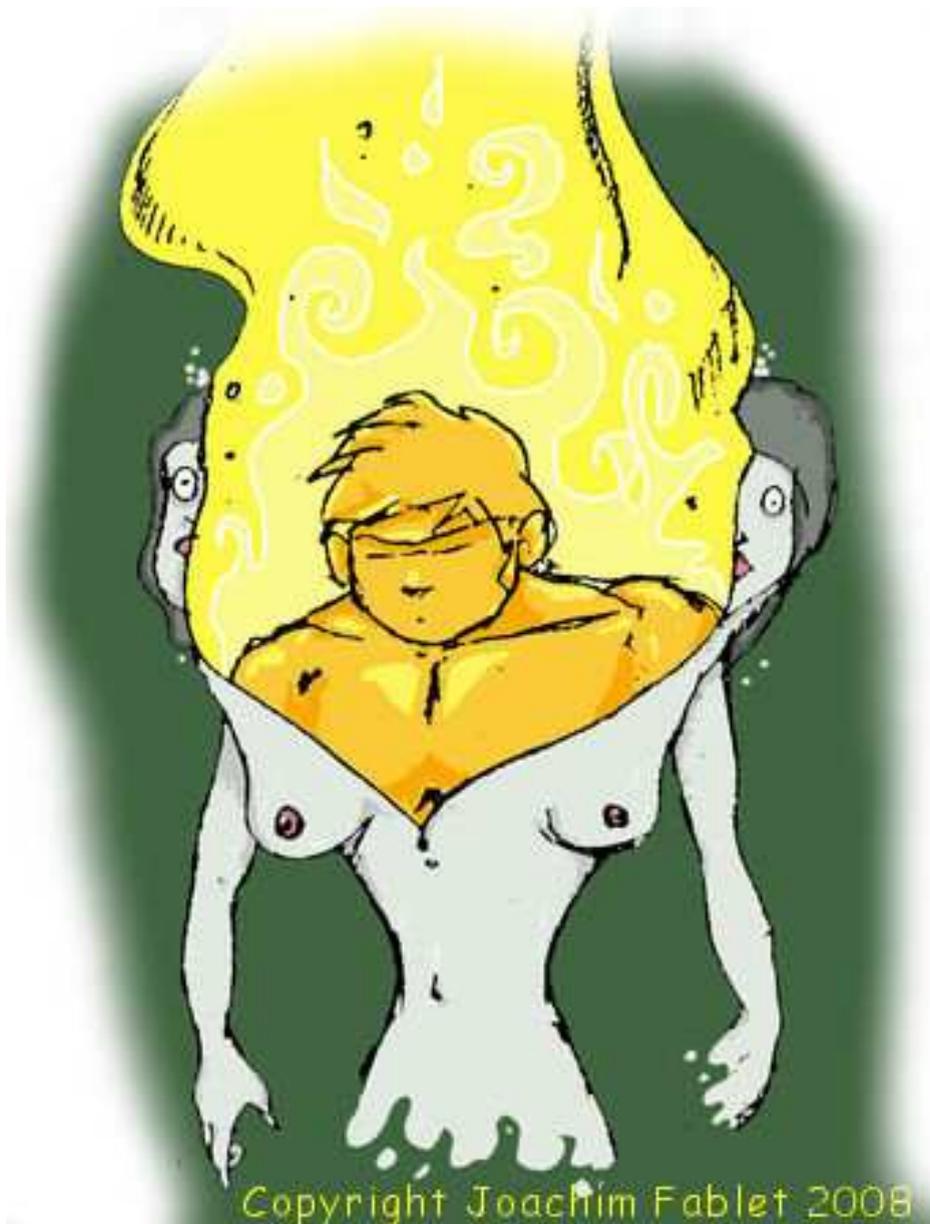
● Déposer plainte auprès de la **police** nationale ou de la gendarmerie :

- Veiller à ce qu'il s'agisse bien d'une plainte et non pas d'une main courante.
- Veiller à mentionner les propos et/ou injures homophobes proférés, leur inscription dans la déposition permettra éventuellement de retenir la circonstance aggravante, au moment du procès, du caractère discriminatoire de l'agression.
- Veiller à relire attentivement la déposition avant de la signer, insister s'il y a lieu pour que toutes les déclarations de la victime y soient mentionnées.
- Veiller à demander une copie intégrale de la déposition, et ne pas se contenter d'un simple récépissé mentionnant le numéro de la plainte.

- Contacter une association LGBT pour vous aider dans vos démarches.

- Prendre contact avec un-e **avocat-e** dans les plus brefs délais :

- S'assurer au téléphone que l'avocat-e accepte les clients bénéficiant de l'A.J. (Aide Juridictionnelle).
- Privilégier un-e avocat-e recommandé-e par une association (LGBT notamment) ou par des personnes compétentes.



Dessin: Joachim Fablet - Scénario: Chrysalide

FEMME TOU MALE

* Femme vers Homme



TIENS, LÔIC, JE SUIS RETOMBÉ SUR DES PHOTOS QUAND ON ÉTAIT EN CE 1. ÇA M'A FAIT BIZARRE DE REVOIR DES PHOTOS DE TOI AVANT TON CHANGEMENT DE SEXE!

ÇA T'EN AURA PRIS DU TEMPS POUR ÊTRE ENFIN TOI !

CLAIR QUE J'AI CHANGÉ, SYLVAIN... ET EN BIEN MIEUX! HÉ HÉ HÉ

EH OUI ! UN GRAND CHEMIN PARCOURU !!

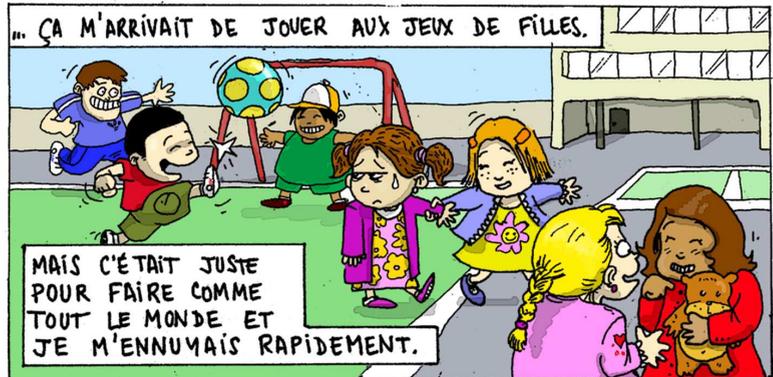


... JE ME SOUVIENS DU JOUR OÙ JE T'AI PARLÉ... POUR MES 7 ANS...

SYLVAIN, TU LE DIS PAS A MA MÈRE, MAIS EN FAIT, CHUIS PAS UNE FILLE.

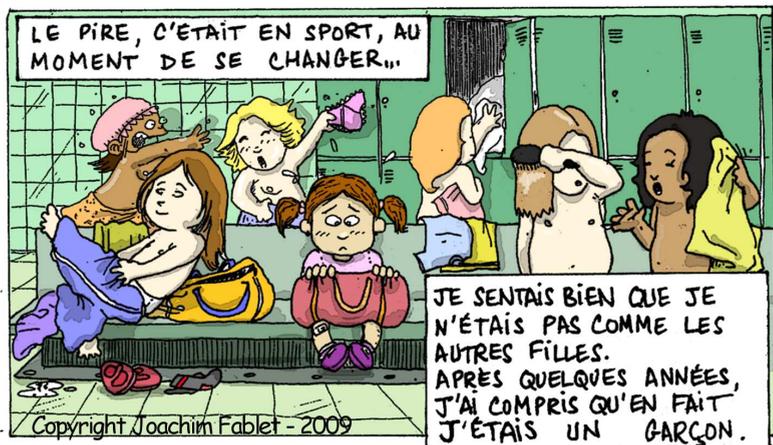
BEN... T'ES QUOI ALORS ?

QUI J'ÉTAIS, JE L'AI SU BEAUCOUP PLUS TARD...



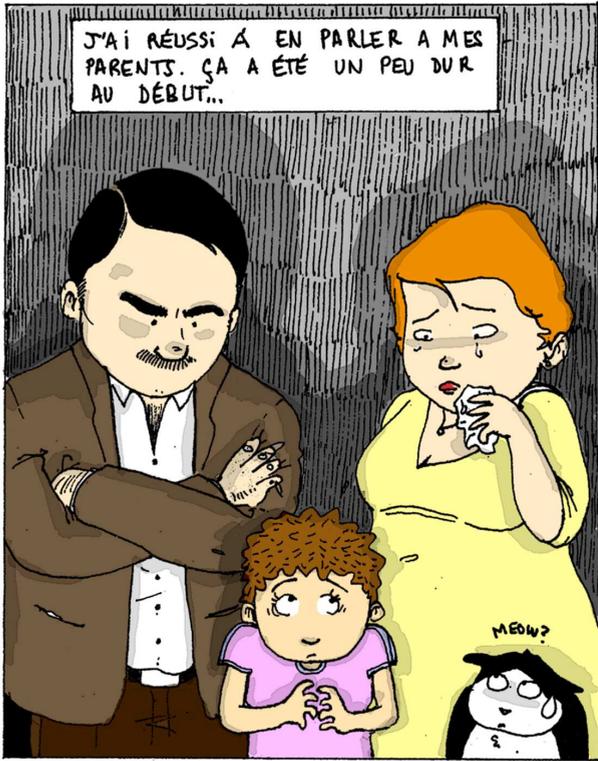
... ÇA M'ARRIVAIT DE JOUER AUX JEUX DE FILLES.

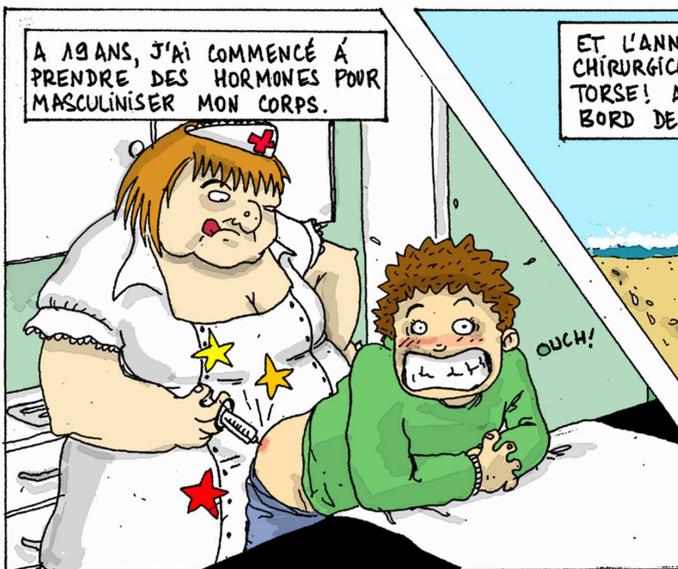
MAIS C'ÉTAIT JUSTE POUR FAIRE COMME TOUT LE MONDE ET JE M'ENNUYAIS RAPIDEMENT.



LE PIÈRE, C'ÉTAIT EN SPORT, AU MOMENT DE SE CHANGER...

JE SENTAIS BIEN QUE JE N'ÉTAIS PAS COMME LES AUTRES FILLES. APRÈS QUELQUES ANNÉES, J'AI COMPRIS QU'EN FAIT J'ÉTAIS UN GARÇON.







10 - Les trans ne sont pas des victimes

Les trans ne sont pas des victimes nées, pas plus que les membres d'autres communautés stigmatisées. Il n'y a pas une fatalité de faiblesse ou de malheur sur elleux. Les trans n'ont pas besoin de pitié ni de commisération, mais d'égalité et de justice, dans le fond comme dans la forme.

Mais les trans sont, comme les membres de ces autres communautés, des cibles de violence et d'abus. Cette violence peut prendre des formes extrêmement variées et venir de beaucoup d'endroits et de personnes, dominantes ou pas, parce que la condition trans est assez unanimement l'objet de la répulsion et de la condamnation, quelquefois de la fascination. Ce qui explique que ces violences et abus peuvent avoir des origines très diverses : haine, dégoût, ignorance, voire même attirance !

De manière générale, ces violences et abus sont proches, dans leur logique, de ceux que subissent les femmes biologiques, avec des spécificités. La lecture des textes féministes sur ces questions peut donc être d'un grand profit ! Il n'empêche que la transphobie a aussi ses implications propres qui déterminent des modes de violence particulièrement brutale ou méprisante. Une analyse de ses tenants et conséquences manque encore dans la littérature sociale française.

Ces violences peuvent être collectives (attaques dans la rue, etc.) ou individuelles (abus dans les relations).

Elles sont d'autant plus faciles à perpétrer qu'encore trop peu de personnes bio peuvent s'identifier suffisamment humainement aux trans, ou considérer que la question est politique, pour ressentir l'injustice que cela représente. En s'attaquant à une ou des personnes trans, on n'a fréquemment pas l'impression de s'en prendre à quelque chose qui peut représenter du positif ou de la force.

Les trans subissent de manière générale des violences semblables à celles qui sont perpétrées contre les femmes bio. Cela est d'ailleurs valable, avec des variations, pour les trans mtf's comme ftms. Ceux-ci sont considérés comme des femmes ayant transgressé la hiérarchie des pouvoirs et "punis" comme tels. Quant aux mtf's, la violence envers elles est un mélange cumulatif de violence spécifiquement anti-femmes et de violence contre les gays efféminés.

Tout cela donne un éventail qui va très largement de l'insulte ou des coups dans la rue, à l'attaque chez soi, au viol, à la mutilation et au meurtre (souvent accompagné d'actes de barbarie). Il y a à travers cela une volonté très nette de déshumaniser les personnes cibles.

Il est patent que dans la très grande majorité des pays, la violence contre les trans n'est pas prise au sérieux, c'est-à-dire qu'elle est tout simplement admise et justifiée. La police ne prend pas les plaintes, la justice ne les instruit pas, ou alors sans prendre en compte la dimension transphobe (qui d'ailleurs n'est reconnue par la loi dans presque aucun pays, y compris la France). De manière générale, il y a peu d'empathie sociale ; si une trans est agressée dans un lieu public, il sera exceptionnel qu'une personne bio se mette à ses côtés ou même proteste. La négativité qui entoure la notion de transidentité est très dense, et rend difficile une solidarité humaine. Celle-ci, qui est fréquemment influencée par des institutions, manque donc aussi à se développer parce que les trans vivent dans un

espace de non-droit, au "mieux" qui les nie, au pire qui les persécute.

Mais il y a pire, car, comme dans le cas des femmes en général, la personne trans est généralement accusée d'être elle-même la cause de la violence. Tout d'abord par sa simple existence, qui "choque" et "traumatise" les personnes bio (cet argument a été utilisé dans des décisions de justice dans plusieurs pays pour atténuer des peines suite à des crimes transphobes). Par son attitude, jugée "provocante" (cela vise particulièrement les mtf). Enfin, plus vicieux encore, la tentation de retourner l'accusation de violence sur la personnes trans elle-même. Par exemple, une trans mtf est toujours soupçonnée "d'être un mec" (et en cas de violence subie sera ramenée au soupçon qu'elle est dominante). Chose remarquable, c'est exactement la même accusation qui visera un trans ftm ! Lui serait " devenu " un mec. Dans tous les cas la légitimité de la personne trans est niée.

Les personnes trans sont une cible privilégiée d'abus de tous ordres, notamment dans le relationnel. Quelquefois elles y "consentent" même, sous le poids de l'isolement, de la honte et de la haine de soi. Cela a déjà été analysé abondamment dans la littérature féministe sur le viol et les abus.

Les trans subissent un statut particulier dans ce domaine du fait d'être à la fois rejetées, objet de répulsion et de haine, et exotisées, objet de fascination et de désirs pas toujours très clairs. Là encore c'est le cas pour les mtf comme pour les ftms, avec des modes différents. Un certain nombre d'hommes qui se définissent comme hétéros ont des relations avec des trans mtf. En général ils les cachent (recours au travail du sexe notamment) ; rarement l'arborent (ou bien l'origine trans de leurs compagnes reste cachée, souvent selon le désir de celles-ci aussi). Des tas de personnes, notamment avec le développement de nouvelles idées sur les relations et la sexualité, veulent avoir des relations avec des personnes trans. Ce qui a priori est positif. Malheureusement les rapports sociaux qui sous-tendent ces relations sont rarement mis au clair, de même que les motivations, et cela tourne fréquemment à l'exotisation , qui a déjà fait bien des dégâts vis-à-vis d'autres catégories stigmatisées (raciales notamment). Les personnes trans se retrouvent alors utilisées pour le standing social des personnes bio, souvent incomprises, voire maltraitées et abandonnées. Et isolées de leur communauté par la prépondérance relationnelle de la personne bio. Il serait déraisonnable de minimiser la portée de ce type de rapport dans une société bionormée , c'est une des causes principales de souffrance sociale des personnes trans.

Toutes ces manifestations de violence et de mépris sont rendues possibles et même valorisées par la transphobie ambiante et le sentiment d'impunité (qui peut se décliner aussi en compassion ou attirance mal gérées). Enfin par l'absence de légitimité sociale comme de genre (ce qui peut se traduire en gros par : les trans n'ont de place nulle part, et même leur place propre relative leur est contestée par des personnes bio exotisantes !). Comme pour d'autres violences genrées, il serait important qu'un rapport de force social soit créé et que des personnes bio se sentent concernées par ce qui arrive aux trans.

Glossaire

- **Trans** : Personne transsexuelle, transgenre, travestie,...
- **Intersexe** : Personne dont les organes génitaux sont difficiles voire impossibles à déterminer selon les catégories standards. L'intersexuation résulte en général de différences chromosomiques et/ ou hormonales.
- **Bio** : Personne non-trans (homosexuelle ou hétérosexuelle). Également appelée 'cis-genre'.
- **FtM** : Homme trans, c'est-à-dire une personne s'identifiant en tant qu'homme et ayant été assignée au sexe féminin à la naissance. On parle au masculin aux hommes trans.
- **MtF** : Femme trans, c'est-à-dire une personne s'identifiant en tant que femme et ayant été assignée au sexe masculin à la naissance. On parle au féminin aux femmes trans.
- **Transition** : Période pendant laquelle une personne évolue dans son genre psychologique, social et physique.
- **Transphobie** : Discrimination exercée à l'encontre des personnes trans. Elle se manifeste par des comportements irrespectueux, de rejet ou de violence.
- **Genre social** : Ensembles des comportements socialement déterminés permettant d'identifier un individu comme masculin ou féminin, et par extension comme appartenant (plutôt) au groupe des hommes ou (plutôt) à celui des femmes. Il faut remarquer qu'une femme peut être masculine et un homme féminin.
- **Genre psychologique** : Conviction intime qu'a un individu d'être (plutôt) un homme ou (plutôt) une femme.
- **Genre anatomique** : Le sexe physique se définit à différents niveaux : chromosomique (caryotype), gonadique (organes reproducteurs), hormonal (oestrogène, testostérone), génital (pénis, vagin) et au niveau des caractéristiques sexuelles secondaires (seins, pilosité...).

Liens

- Forum d'Izechiel Aspects médicaux FtM : <http://www.ftm-transsexuel.com>
- Portail d'informations médicales et juridiques sur la transidentité : <http://syndromedebenjamin.free.fr>
- <http://www.sts67.org>
- <http://chrysalidelyon.free.fr>
- <http://www.transidentite.fr>
- Liste de trans assassinés : <http://gender-org.armadillodesigngroup.com/remember/>

- Chrysalide, Lyon - chrysalidelyon@yahoo.fr - <http://chrysalidelyon.free.fr/>
- OUTrans, Paris - contact@outrans.org - <http://www.outrans.org/>
- C'est pas mon Genre, Lille - cpmg59@gmail.com - <http://www.cestpasmongenre.com/>
- Pink Freak'X, Montpellier - pinkfreak.x@gmail.com - <http://pinkfreakx.e-monsite.com/>
- STS, Strasbourg - sts67@sts67.org - <http://www.sts67.org/>
- Les Autres Genres, Nantes - info@clgbt-nantes.fr - <http://www.transidentite.fr/>
- CARITIG, Paris - caritig@caritig.org - <http://www.caritig.org/>
- GEsT, Montpellier - contact@transidentite.fr - <http://www.transidentite.fr/>
- ORTrans (ex-ASB), Paris - contact@ortrans.org - <http://www.ortrans.org/>
- Mutatis Mutandis, Bordeaux - mutatis@wanadoo.fr - <http://www.mutatismutandis.info/>
- Commission trans d'Act up, Paris - helene.hazera@free.fr
- PASTT, Paris - pastt@hotmail.fr
- Trans sortant de l'ombre - Nîmes - tsdo30@gmail.com
- Couleurs Gaies, Nancy - couleursgaies@hotmail.com - <http://www.couleursgaies.org/>
- ETT, Tours - ett37@free.fr - <http://ett37.free.fr/>
- Trans Aide, Nancy - info@trans-aide.com - <http://www.trans-aide.com/>
- ABC, Paris (plusieurs antennes en France) - <http://www.abcfr.org/>

Remerciements

Merci à David, Violène, Plume et Sophie pour les idées, les recherches et la rédaction des textes. Merci aussi à ceux et celles qui nous ont fait profiter de leurs témoignages.

Un grand merci au talentueux Joachim pour tous les dessins et pour la BD ainsi qu'à Sophie, Violène, Julie, Valérie, Guil et Karine pour le storyboard.

Et un énorme merci à Fraka pour la mise en page et pour tous ses bons conseils.

Chrysalide tient aussi à remercier ses adhérent-e-s et tou-t-e-s les ami-e-s de la Lesbian & Gay Pride de Lyon et des associations membres pour leur soutien dans notre combat pour la reconnaissance de nos droits.

Merci enfin à la Région Rhône-Alpes et à la Ville de Lyon pour leur intérêt et leur soutien.

Bibliographie en français

- 360 et Aspasia, *Parlons Trans*, à la frontière des genres, 2007.
- Alexandra AUGST-MERELLE, Stéphanie NICOT, *Changer de sexe : Identités transsexuelles*, Le Cavalier Bleu, 2006.
- Judith BUTLER, *Trouble dans le genre : Le féminisme et la subversion de l'identité*, La Découverte, 2006.
- Judith BUTLER, *Défaire le genre*, Amsterdam, 2006.
- Cahiers du genre n°34 - *La distinction entre sexe et genre, une histoire entre biologie et culture*, L'Harmattan, 2003.
- Pat CALIFIA, *Le Mouvement transgenre : changer de sexe*, Epel, 2003.
- Pat CALIFIA, *Sexe et Utopie*, La Musardine, coll. L'attrape-corps, 2008.
- Cités n°21 - *Refaire son corps*, PUF, 2005.
- Karine ESPINEIRA, *La transidentité, De l'espace médiatique à l'espace public*, collection Champs visuels, 2008.
- Michel FOUCAULT, *Histoire de la sexualité* (3 tomes), Paris Gallimard, 1984.
- Pascal FAUTRAT, *De quoi souffrent les transsexuels ?*, Éditions des Archives Contemporaines, 2001.
- Maxime FOERSTER, *Histoire des transsexuels en France*, H&O, 2006.
- Georges-Claude GUILBERT, *C'est pour un garçon ou pour une fille ? La dictature du genre*, Autrement, avril 2004.
- Fernande GONTIER, *Homme ou femme ? La confusion des sexes*, Perrin, 2006.
- Stéphanie HEUZE (éd.), *Changer le corps ?*, La Musardine, 2000
- Juliette Jourdan, *Le Choix de Juliette*, Le dilettante, 2009.
- Teresa de LAURETIS, *Théorie Queer et cultures populaires, de Foucault à Cronenberg*, La Dispute, 2007.
- Axel LEOTARD, *Mauvais genre*, Editions Hugo&Cie, 2008.
- Maud MARIN, *Le saut de l'ange*, J'ai lu, 1997.
- Laure MURAT, *La loi du genre - une histoire de troisième sexe*, Fayard, 2006.
- Emmanuelle PAGANO, *Les Adolescents troglodytes*, POL, 2007.
- Marie-Pierre PRUVOT (Marie-Pier Ysser), *J'inventais ma vie*, Osmonde, 2003.
- Marie-Pierre PRUVOT, *Marie parce que c'est joli*, Bonobo, 2007.
- MUTATIS MUTANDIS - *Le petit mutatis illustré, manuel de parcours trans*, 2009.
- *Queer : Repenser les identités* - Rue Descartes n°40 (Revue du Collège International de Philosophie, PUF, 2003.
- Ludwig TROVATO, *Mon corps en procès*, Flammarion, 2003.
- Eleni VARIKAS, *Penser le sexe et le genre*, PUF, 2006.
- Patrick VERRET, *Changer de sexe pour vivre enfin !*, Éditions Vivre Enfin inc., 2005.

Marche des FIERTÉS

Lesbiennes, Gaies, Bi et Trans

Lyon / 20 juin 2009

Départ 14 h av. Verguin
Parc de la Tête d'Or,
Porte du Lycée



Respectons la transidentité

Refusons la transphobie

Cette brochure a été réalisée grâce au soutien de:



Rhône-Alpes Région



Lyon, 17 mai 2009